AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU' :

En vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, a établi, le 28 novembre 2018, le calendrier de ses séances ordinaires en 2019, lesquelles auront lieu au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard, Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts, à 19 h 15 et aux jours suivants:

Lundi 21 janvier	Lundi 8 juillet
Lundi 11 février	Lundi 9 septembre
Lundi 11 mars	Mardi 15 octobre
Lundi 8 avril	Mercredi 27 novembre
Lundi 13 mai	Lundi 9 décembre
Lundi 10 juin	

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Sébastien Lévesque

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QU' :

En vertu de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie a établi, le 28 novembre 2018, le calendrier de ses séances ordinaires en 2019, lesquelles auront lieu au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard, Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts, à 19 h 30 et aux jours suivants:

Lundi	21 janvier	Lundi	8 juillet
Lundi	11 février	Lundi	9 septembre
Lundi	11 mars	Mardi	15 octobre
Lundi	8 avril	Mercredi	27 novembre
Lundi	13 mai	Lundi	9 décembre
Lundi	10 juin		

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Sébastien Lévesque